



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS TENUE LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 À 19H00 À LA SALLE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RUISSEAU

### 1. Mot de bienvenue

Madame Geneviève Laforest, directrice de l'école souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### 2. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Madame Geneviève Magnan agira à titre de secrétaire de la réunion.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AG-001-20230912

ADOPTÉ

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2022

Il est proposé par Mme Mélanie Pimparé et secondé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

AG-002-20230912

ADOPTÉ

### 5. Mot de la direction d'école relativement aux mandats du CÉ et de l'OPP

Mme Geneviève Laforest demande à Mme Audrey Rivet-Baillargeon, présidente du conseil d'établissement 2022-2023 de présenter ce conseil. Une courte présentation est faite aux parents présents afin que ceux-ci puissent se faire une tête sur qu'est-ce qu'un conseil d'établissement. Elle énumère tous les projets qui sont en cours et auxquels les membres seront appelés à travailler.

Mme Geneviève Laforest ajoute qu'il y aura environ 6 rencontres dans l'année scolaire. Elle mentionne également que les rencontres sont ouvertes au public. Les rencontres se feront en présentielle à la salle du personnel de l'école primaire du Ruisseau.

M Sébastien Adam explique le mandat de l'OPP et mentionne que si les parents désirent former ce comité, il se doit d'être voté pendant l'assemblée générale.

### 6. Procédure d'élections

Madame Geneviève Laforest explique la procédure d'élections et souligne que deux (2) postes pour un mandat de deux (2) ans ainsi que deux (2) postes de substitut pour un mandat d'un (1) an sont à combler.

<sup>1</sup> Pour des raisons de confidentialité, ce membre parent ne sera pas nommé dans ce procès-verbal et tous les suivants.



## 7. Élection des parents membres du CÉ

Trois (3) candidats(es) manifestent leur intérêt et posent leur candidature pour les postes de deux ans du CÉ 2023-2024. Il y aura donc élection pour ces 2 postes. Après élection et décompte, les membres nominés (es) sont :

- ◆ [REDACTED]<sup>1</sup>, membre parent nominé
- ◆ Mme Mélanie Pimparé, membre parent nominé

Un (1) candidat(e) manifeste son intérêt et pose sa candidature pour le poste de parent substitut d'un an du CÉ 2023-2024. De plus, M. Kwami Anani Odaye, n'étant pas élu à un des postes de deux (2) ans, accepte le mandat de membre substitut. Donc, il n'y a donc aucune élection pour ces postes :

- ◆ Mme Medewa Awi, membre parent substitut
- ◆ M. Kwami Anani Odaye, membre parent substitut

AG-003-20230912

ADOPTÉ

## 8. Élections des parents délégués et substituts au comité de parents

Mme Audrey Rivet-Baillargeon explique ce qu'est le comité de parents. Aucune élection ne sera faite puisque seulement 2 personnes se proposent donc, les personnes suivantes sont élues :

- ◆ Mme Audrey Rivet-Baillargeon, parent délégué
- ◆ M. Kodjo Toussaint Agbehonou, parent substitut

AG-004-20230912

ADOPTÉ

## 9. Formation de l'OPP (organisme de participation des parents)

On propose à l'unanimité qu'il n'y ait pas d'OPP cette année.

## 10. Autres sujets

Aucun autre sujet et aucune question

## 11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 46.

AG-005-20230912

ADOPTÉ

Geneviève Laforest, directrice

Sébastien Adam, directeur adjoint

<sup>1</sup> Pour des raisons de confidentialité, ce membre parent ne sera pas nommé dans ce procès-verbal et tous les suivants.